

Objet : 1^{re} modification simplifiée du PLU de Marly
Réf. Dossier : 2019_MODIF_2
Contact : Jean Daniel HEUZÉ (03 87 20 18 58 /
jdheuze@metzmetropole.fr)

CABINET DU
29 MARS 2019
Président

METZ METROPOLE
2 AVR. 2019
Courrier arrivé BDC

METZ METROPOLE
- 2 AVR. 2019
Courrier arrivé DG

→ DGA DD
Le 02/04/19

METZ METROPOLE
Monsieur Jean-Luc BOHL
Monsieur le Président
11 boulevard Solidarité
57070 METZ

Metz, le 26 mars 2019

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte du SCoTAM a reçu, en date du 22 mars 2019 la notification du projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Marly.

Les modifications apportées au règlement écrit n'appellent pas d'observation particulière de la part du Syndicat mixte au regard des orientations du SCoTAM.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Henri HASSER

Président du Syndicat mixte du SCoTAM